Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, tout groupe qui aurait besoin d'assistance pour plaider sa cause en justice au Canada pourrait en faire la demande à l'administration. A ma connaissance, il s'agit d'une question hypothétique.

M. Baker (Grenville-Carleton): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a déjà affirmé que le gouvernement a l'intention de suivre de très près les affaires de ce genre, et d'y intervenir au besoin. Peut-il dire à la Chambre si, dans le cas présent, les conseillers juridiques auraient une simple mission d'observation, ou s'ils participeraient directement au procès? Quel rôle le gouvernement envisage-t-il pour ses avocats à l'audience, s'il y a lieu?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, comme à ce jour les tribunaux n'ont pas encore été saisis, la question est purement hypothétique.

LES AÉROPORTS

MOUNT HOPE—LES MOTIFS DE L'AFFECTATION DE CRÉDITS ET DE L'ACQUISITION DE TERRAINS

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je voudrais lui signaler une contradiction dans les prévisions budgétaires qu'il a déposées pour le prochain exercice financier, où l'on peut voir que son ministère va dépenser \$264,000 pour un comité consultatif improvisé, chargé de décider s'il y aurait lieu d'agrandir l'aéroport de Mount Hope, et \$500,000 pour l'acquisition d'un terrain en vue de l'expansion de l'aéroport de Mount Hope au cours de l'an prochain. Le ministre nous dirait-il s'il faut en conclure que ce comité consultatif de \$264,000 n'est que du chiqué, et qui va coûter passablement cher?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, car sauf erreur, tout cela a été imprimé avant que le rapport Gibson nous ait été présenté.

Une voix: Il s'agit d'un autre aéroport.

M. O'Sullivan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. En toute justice pour le ministre, je dois dire qu'il s'agit ici de l'aéroport de Mount Hope dans la ville de Hamilton, qui n'a rien à voir avec le rapport Gibson.

M. Marchand (Langelier): Oh, excusez-moi.

M. O'Sullivan: Le ministre aimerait peut-être répondre d'une autre façon.

M. Marchand (Langelier): Vous savez ce qui se passe à Hamilton et c'est la même chose.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Le savez-vous?

M. Hees: Dites-nous ce qui s'y passe.

Une voix: Il ne le sait pas.
[M. Baker (Grenville-Carleton).]

Une voix: Où donc est Hamilton?

M. Marchand (Langelier): Il va sans dire, monsieur l'Orateur, que lorsque nous décidons, sur la demande de la population, de consulter toutes les associations, j'attends que l'on nous présente un rapport. C'est tout. Je n'ai pas reçu ce rapport.

M. MacFarlane: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député d'Hamilton-Wentworth sait très bien combien l'étude a coûté puisque son prix, \$441,000, figure dans les prévisions à la même page. Je lui ai remis moimême le rapport sur l'aéroport.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Où est le chiqué?

M. O'Sullivan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir au ministre des Transports puisque c'est à lui que j'ai posé ma question. Si j'avais voulu une intervention de la ligue mineure, je l'aurais signalé.

Des voix: Bravo!

M. O'Sullivan: Maintenant que j'ai clairement indiqué au ministre des Transports, du moins je l'espère, que nous parlons de l'aéroport municipal d'Hamilton situé à Mount Hope, en Ontario, le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi les prévisions indiquent une étude d'expansion coûtant plusieurs milliers de dollars et ensuite une affectation de \$500,000 à cette expansion et à l'acquisition de terrains? Cela semble indiquer que la décision a déjà été prise.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, c'est très facile de poser ce genre de question. Il est bien évident que, si l'étude ne mène à rien, l'argent ne sera pas dépensé.

Des voix: Bravo!

LES TRANSPORTS

LE SERVICE DE PASSAGE À L'ÎLE DU GRAND MANAN— DEMANDE DE RÉEXAMEN

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Transports. Elle ne porte pas sur des millions ou des milliards de dollars, mais elle a la même importance pour les habitants de l'île du Grand Manan dans le Nouveau-Brunswick, isolés à cause de la mer. La Commission canadienne des transports vient d'approuver une augmentation de 90 p. 100 des tarifs sur le service traversier subventionné par le gouvernement fédéral. Pour éviter des difficultés à ces personnes isolées, le ministre recommandera-t-il au cabinet de différer l'application de cette majoration considérable ou d'augmenter la subvention fédérale?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député sait peut-être si un appel a été présenté au cabinet à ce sujet. Pour ma part, je l'ignore, mais je peux vérifier. En l'absence d'appel, la décision relève de la CTC.